

RÉINSCRIPTIONS

RENTRÉE SCOLAIRE 2024– 2025

Les réinscriptions auront lieu juste après la remise des manuels scolaires selon un planning défini.

Aucune réinscription ne sera acceptée si les frais de cantine et les pénalités ne sont pas réglés.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir :

- La FICHE DE RENSEIGNEMENTS à modifier au stylo rouge si nécessaire et à signer
- La FICHE D'URGENCE
- La FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS (en cas de maladie grave)
A retourner sous enveloppe cachetée
- Photocopie d'un JUSTIFICATIF DE DOMICILE **récent**
(Quittance EDF/GDF - Quittance de loyer - Facture téléphone – avis d'imposition et autres.)
- Photocopie du LIVRET DE FAMILLE (**en intégralité**).
- Photocopie recto/verso de la CARTE NATIONALE D'IDENTITE de l'élève ou de son PASSEPORT ou de sa CARTE DE SEJOUR. (Uniquement pour les élèves de 4^e allant en 3^e)
- 2 PHOTOS D'IDENTITE **récentes** au format officiel (pas de photocopies ni de petits formats).
- Photocopie du CARNET DE VACCINATION (dates).
- AVIS D'IMPOSITION 2024 sur les revenus de 2023 – pour Service Restauration et Bourses (à fournir lors de la rentrée)
- RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE (RIB) des responsables légaux **obligatoire**.
(Inscrire le nom de l'enfant au dos du RIB) pour Service Restauration et Bourses
- ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE.
- Cotisation de 10 Euros pour le Foyer Socio-éducatif (Adhésion volontaire)

!!! Aucun dossier incomplet ne sera accepté !!!